

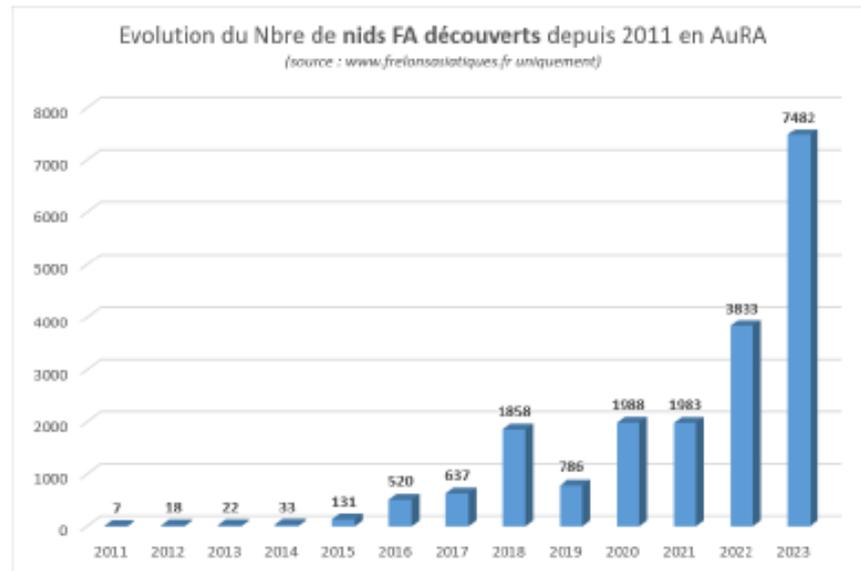


Situation en AuRA

Présence de *V. velutina* en AuRA



Depuis **son apparition en région Auvergne Rhône-Alpes en 2011**, la population de frelons asiatiques a augmenté de manière exponentielle. Près de 8 000 nids découverts en 2023 et plus de 10 000 sont attendus pour 2024 en AuRA.



La population de frelons asiatiques ne fait que croître. Selon une étude, il faudrait détruire **95% des nids pour réduire de 50% la population de frelon asiatique en 7 ans**. Les apiculteurs devront donc vivre avec et il est nécessaire, en parallèle des actions de lutte existantes (piégeage et destruction), de protéger efficacement ses ruchers. Pour rappel, le frelon asiatique n'est plus reconnu sur le plan réglementaire comme danger sanitaire de catégorie 2. Les collectivités participent au financement de la destruction des nids de FA mais cela reste insuffisant sans reconnaissance de l'état.

Le problème majeur pour les apiculteurs étant la **prédation des frelons asiatiques** en vol stationnaire devant l'entrée de ruche qui capturent les abeilles qui entrent ou sortent. Les apiculteurs doivent donc trouver des moyens de luttés complémentaires afin de **réduire cette pression** qui sévit **pendant la période de préparation à l'hivernage des colonies**.

Cette plaquette documentaire présente les **différentes méthodes de protection** sous forme de **fiches techniques** que l'apiculteur peut facilement mettre en place sur ses ruchers **à faible coût**. Par ailleurs, il est nécessaire de généraliser la détection précoce des nids par triangulation à proximité des ruchers, dans le but de réduire la prédation sur les ruchers.



DEMARRAGE DE LA SAISON 2024 EN AUVERGNE RHONE-ALPES

L'écho de juin 2023 demarrait avec la phrase : "La saison 2022 a été particulièrement chargée en frelons asiatiques avec un nombre record de nids découverts (x2 par rapport à 2021)". Et bien on peut dire la même chose pour la saison 2023 avec un nombre de nids découverts et enregistrés sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr qui a doublé par rapport 2022 !

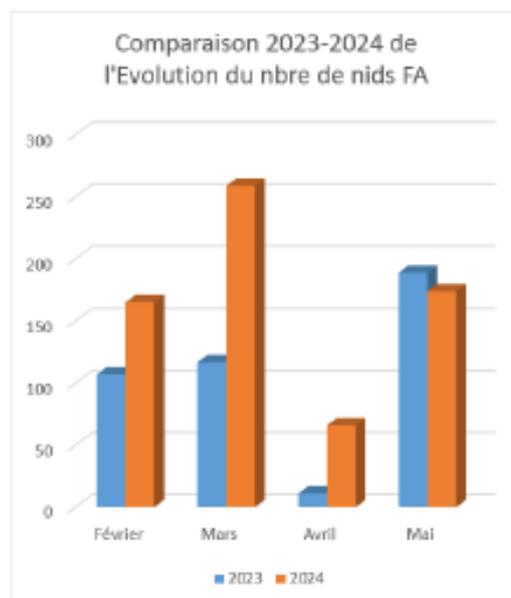
POINT DE SITUATION AU 31.05.2024

À ce jour, pour l'ensemble de la région AURA, la plateforme frelonsasiatiques.fr a enregistré depuis février 2024 (date de début de campagne) 249 signalements de nid primaire (contre 200 à fin mai 2023) et beaucoup de signalements de fondatrices observées. Voir la cartographie des nids depuis le début de la saison.

Retour sur la météo printanières et les conséquences ...

Globalement à l'échelle de la région AuRA, le mois de février a été plus chaud que la normale, ce qui a fait accélérer le développement des colonies d'abeilles et probablement la sortie d'hivernage des 1ères fondatrices *Vespa velutina*. Puis la météo s'est rapidement dégradée avec une période de froid, suivie d'une période pluvieuse qui a freiné de développement des colonies d'abeilles mettant en péril les premières miellées printanières, et a dû également impacter et limiter l'installation des nids primaires sur le territoire.

Les 1ers signalements de nids primaires FA ont été enregistrés sur la plateforme au mois d'avril avec 71 nids. Pour le mois de mai, la plateforme a enregistré 174 nouveaux signalements de nids primaires mais le nombre de nids primaires détectés ce mois-ci est inférieur à celui de la saison 2023 (189). En cause, la météo très maussade au mois de mai qui a dû ralentir l'installation des nids primaires. Cependant, vu le nombre important de nids de la saison précédente découverts tardivement sur février et mars (non représenté sur la carte), il est à craindre une explosion de nids dès la reprise du beau temps et une saison encore chargée en FA.

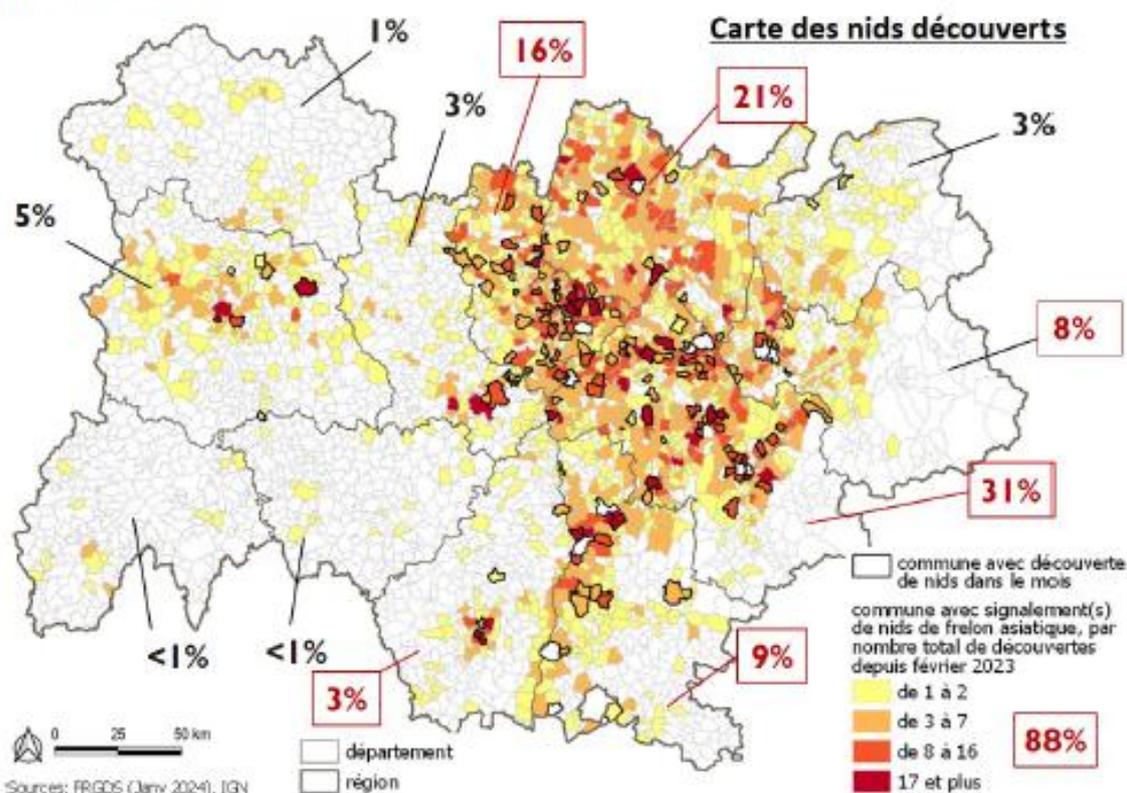


RETOUR SUR LA SAISON 2023

Encore plus que les années précédentes, la saison 2023 a été marquée par une très forte présence du Frelon Asiatique aussi bien en nombre de nids qu'en prédation sur les ruches.

Pour l'ensemble de la région AuRA, le nombre de nids découverts sur la saison 2023 a très fortement progressé avec +95% par rapport à 2022. Ce sont près de 7500 nids identifiés en AuRA en 2023 (hors les 532 nids secondaires supplémentaires déclarés tardivement sur février et mars 2024) contre 3833 en 2022.

Les départements les plus touchés (Rhône, Ain, Isère, Drôme, Ardèche) représentent 88% des signalements de nids FA. Les nids sont essentiellement centrés sur vallée du Rhône, le long du Rhône et de la Saône au nord; concentrés globalement en bordure des fleuves et aussi en plaine, là où il y a une forte présence d'eau nécessaire au développement des colonies pour l'élevage des larves.



Le département du Puy-de-Dôme continue sa densification avec près de 400 nids enregistrés sur la plateforme. De même pour la Savoie avec 600 nids découverts.

Le taux de destruction régionale des nids est de 71% avec 5320 nids détruits (contre 2720 et 71% en 2022) → ce qui est relativement satisfaisant, compte-tenu de la disparité entre les différents départements, liée à la présence de financement ou non localement pour la destruction.

Recherche des nids primaires

Référent FA, on a besoin de vous !!!

Il est important, en cette période, de se concentrer sur la recherche des nids primaires qui sont faciles à détruire et à moindre coût par rapport aux nids secondaires qui prendront le relais sur le milieu de l'été.

En effet, les nids primaires sont très souvent situés à proximité des habitations et à relativement faible hauteur donc plus facilement repérables.

De plus, la destruction des nids primaires permet donc de préserver ou tout au moins de limiter l'impact sur les budgets alloués à la destruction dans les secteurs financés.

Frelon Asiatique (à pattes jaunes)
Au printemps, la vigilance est de mise !

LES NIDS PRIMAIRES

• QUAND les Observer ?
Il faut à partir de l'été (fin juillet) observer les nids primaires à l'aide d'un matériel adapté...

• À QUOI reconnaître un nid primaire ?
Après inspection avec une petite ouverture vers le bas.
Le nid est en forme de coupe et le nid de fondation est « nid primaire ».
Petite taille, 1 à 10 cm de diamètre, qui va progressivement atteindre 20 cm.

• OÙ les rechercher ?
À faible hauteur (sur des supports divers : toits, pergolas, ...), protégés des vents dominants.

• QUE FAIRE en présence d'un nid ?
- Signaler sur www.frelonasiatique.fr
✓ Détruire les constructions d'origine (bois, plâtre, etc.) pour les rendre obscures et rendre le nid efficace si l'individu n'est pas encore installé (nid abandonné sans un nid plus sécurisé à proximité de la colonie) sur la période active (qui sont bien plus dangereux et plus difficiles à observer, souvent cachés dans le mobilier des zones...)

On compte sur vous !

SIGNALER
GDS



Le piégeage de protection

Capture des ouvrières *V. velutina*

Principe

Principe	Piégeage en MASSE des ouvrières FA en prédation sur rucher au moment présence nids secondaires pour faire baisser le nb individu FA
Période	Été-Automne : de juin à novembre - dès 3 FA (en période d'abondance) en prédation / ruche à 1 FA en période de faible ressources alimentaires
Effets	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Réduire le stress et clausturation des colonies d'abeilles et de maintenir l'activité de butinage ➢ Ralentir le développement de la colonie de FA (limiter la quantité de fondatrices naissantes ou la qualité des reproducteurs)
1 à 2 pièges pour 10 ruches (au niveau du rucher)	

- ➔ Un piégeage efficace doit être attractif (bon appât), sélectif (modèle de piège adapté) et durable dans le temps.

Type de pièges

La **sélectivité** est à privilégier au maximum. Pour rappel, un piège est sélectif lorsque qu'il capture le minimum d'insectes non cibles ! **Les pièges bouteilles sont à proscrire car non sélectifs et impactants pour la biodiversité !** Il faut privilégier les pièges de type « nasse » que proposent de nombreux fabricants (cf. exemples).

Les pièges Sélectifs



Beo-Vital		40 €	Trou d'entrée de 3,3 mm. Les "alées" ont une structure "à double couche". Les insectes non ciblés peuvent ressortir mais pas les butineuses. À suspendre en hauteur. Non évolutif.
ROMDA (grille NEOPPT)		10€ le piège 80 BOLA / 104 la grille	Piège BOLA compatible SET ROMDA en Mayonnet associatives-vidéo R) ou grille seule en plastique à fixer sur un piège de dimension 154 x 154mm. Réalisé par les élèves en BTS du CFA La Baconnerie. Prévoir 2 grilles par piège.
RedTrap (8 trous)		40 €	Boîte en bois déjà montée avec grille sélective et câbles. Facilement évolutif. Pour - d'efficacité, possibilité d'ajouter 2 grands câbles type Substrate latéralement (130 la paire). Pas de traces à venir voir/visiter.
Sabeprode		50 € (incassé)	En BCPA tout en plastique. Non évolutif. Trappe à appât intégrée.
Ometis		15 €	Dispositif (avec câble et grille intégrée) qui se fixe sur les boîtes (non fourni) à commande de La Parfait Famille Wils d'un diamètre 300mm. Non évolutif.

NON Sélectifs



- ❑ Piège indifféremment de nombreuses espèces entomophiles (dépôts, Hyménoptères, Lépidoptères, anisoptères, ...)
- ❑ Noyade => Mort assurée !!
- ❑ Environnement chaud et humide : conséquences sur santé et mortalité ?



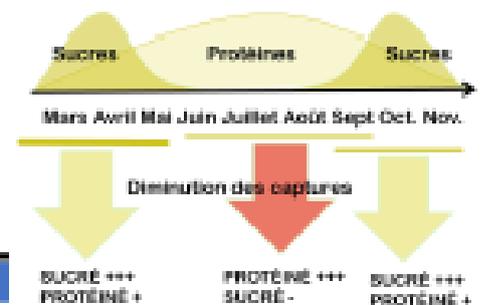
Position des pièges

Il est préférables d'installer les pièges dans les **zones ombragées** (éviter la lumière directe du soleil) sur le côté ou derrière les ruches attaquées, avec ouvertures disposées à hauteur des planches d'envol et/ou pendu à un arbre. Prendre en considération le **sens du vent pour une meilleure diffusion de l'appât**.

Les appâts

Les besoins du FA varient selon les périodes: **sucres et protéines au début du printemps**. Les besoins en protéines de la colonie augmentent fortement à partir de l'été. Elles contribuent à l'engraissement des mâles, femelles et larves. Le sucre est utilisé pour le vol de fécondation énergivores.

Adaptation en fonction des besoins du frelon



Attractifs	Exemples
PROTÉIQUES	Chair de truite fraîche mixée et diluée à 25% Sardines, crevettes, thon, viande, amorce pêche ('bouillette') ...
SUCRÉS	Mélange = 1/3 vin blanc + 1/3 Bière + 1/3 sirop (cassis) Vin cuit « Romanetti Rosso » Appâts commerciaux
PRODUITS DE LA RUCHE	Jus de cirier fermenté (Cire d'un cadre de corps fondue + miel et fermentation ≥ 3 jours) Pain d'abeille

Attention aux risques de pillage et sanitaire avec l'introduction de produits de la ruche dans les pièges, pouvant apporter des agents pathogènes. A éviter en période de disette !

L'appât ne doit pas être accessible aux insectes non cibles (grille fines).

L'attractivité est augmentée en conservant les frelons asiatiques vivants qui relâchent des phéromones d'alarme, attirant d'autres congénères !

Visiter régulièrement les pièges pour :

- libérer les insectes non cibles vivants
- contrôler les prises (nb FA piégés / nb insectes non cibles). Le piégeage ne doit pas comporter des insectes non cibles
- renouveler les appâts (surtout en période sèche, évaporation des liquides)



En cas de forte présence, les individus de *V. velutina* capturés peuvent rapidement occuper l'intégralité du volume de la chambre de piégeage, rendant le piège inopérant. Vider délicatement les pièges sans les nettoyer, afin de ne pas lessiver les odeurs attractives de phéromones laissées par *V. velutina* sur les parois.

Attention : L'installation préventive de pièges (en dehors de cette période ou dans des ruches où aucun *V. velutina* n'est détecté) n'est pas conseillée. Non seulement la protection qu'elle apporte au rucher (en l'absence de *V. velutina*) est inutile, mais elle génère un impact néfaste sur les insectes non cibles.

